

«Nous manquons de statistiques»

La Chambre de commerce regrette l'absence totale de chiffres fiables sur le bilan de la formation professionnelle pour pouvoir contrebalancer les problèmes dans certaines formations.

Lors d'une conférence de presse, hier, la Chambre de commerce a abordé le problème de l'évaluation de la réforme de la formation professionnelle et mis l'accent sur le fait qu'elle est l'un des très grands offreurs de formations au Luxembourg.

De notre journaliste
Fabienne Armbrorst

La Chambre de commerce avait organisé, hier, en marge de son assemblée plénière, sa conférence de presse au lycée Ermesinde à Mersch afin de souligner l'importance que la Chambre de commerce accorde à l'enseignement et à la formation, en général et à la «relation école-entreprise», en particulier. Ce dernier programme, fonctionnant entre autres au lycée Ermesinde, a pour objectif de familiariser les jeunes avec les grands concepts économiques et de les sensibiliser à l'entrepreneuriat. «Actuellement, 30 lycées sur 50 ne sont pas encore atteints par ce programme», a remarqué à cette occasion le président de la Chambre de commerce, Michel Wurth.

Au niveau de la formation professionnelle initiale, la Chambre de commerce gère actuellement environ 1 800 contrats d'apprentissage par an, ce qui correspond aux deux tiers des contrats d'apprentissage signés au Luxembourg.

Lors de sa conférence de presse, la Chambre de commerce a mis l'accent sur l'évaluation de la réforme de la formation professionnelle in-

troducte en décembre 2008 et fait part de quelques revendications. «Nous manquons de statistiques dans lesquelles nous pouvons voir où se situent les problèmes», a ainsi souligné Fernand Ernster, vice-président de la Chambre de commerce. Cette absence totale de chiffres fiables sur le bilan de la formation professionnelle empêcherait de pouvoir tirer des conclusions ou effectuer des comparaisons avec le système précédent.

La Chambre de commerce revendique en outre une révision des modes d'évaluation et une multiplication des rattrapages.

► Pour la création d'un «assessment center»

Enfin, la Chambre de commerce constate que les futurs apprentis disposent, à la fin de la classe de 9^e, de moins en moins de compétences nécessaires pour apprendre une profession. «La Chambre de commerce propose donc la création d'un *assessment center* (centre d'évaluation) pour détecter les carences des candidats à l'apprentissage avant la signature du contrat», a fait savoir Fernand Ernster. Selon les responsables de la Chambre, un tel centre pourrait faire gagner du temps non négligeable aux entreprises à la recherche de candidats à l'apprentissage.

Dans le cadre de sa conférence de presse, la Chambre de commerce a par ailleurs mis l'accent sur le fait qu'elle est l'un des très grands of-

freurs de formations au Luxembourg.

Avec ses 173 formations généralistes, son organisme de formation LSC (Luxembourg School for Commerce) se situe ainsi en deuxième position derrière le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC).

«Nous sommes le premier acteur sur le marché luxembourgeois à offrir une formation pour les tuteurs d'entreprises formatrices», a encore fait savoir Fernand Ernster.

L'objectif de la Chambre de commerce en offrant des formations,

selon Michel Wurth, est double: «D'un côté, contribuer à ce que les entreprises trouvent les bonnes personnes dont elles ont besoin pour se développer. De l'autre, former les personnes qui sont sur le marché, de sorte qu'elles trouvent aussi une place.»



Selon Michel Wurth (à g.) et Fernand Ernster (au c.), de la Chambre de commerce, la création d'un *assessment center* doit détecter les carences des candidats à l'apprentissage avant la signature du contrat.